Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212901250-20260321-21032026_08-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE
29390 LEUHAN

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un du mois de mars à dix-sept heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel LE ROUX, Maire.

Sont présents : LE ROUX Michel, QUEMERE Martine, JAFFRÉ Marc, TROALEN Michèle, MARCHAND Anthony, PACAUD Valérie, QUEIGNEC Patrick, MAGUER Myriam, JACQ Ronan, LE FAOU Laura, RENOT Erwan, BERTHOU Julie, COIGNARD Thomas, RIVOAL Noa.

DURANT Morgane donne pouvoir à PACAUD Valérie.

Convocation :
le 21 mars 2026

Monsieur Noa RIVOALa été nommé secrétaire.

Nombre de conseillers :

en exercice : 15
présents : 14
votants : 15

OBJET: Détermination du nombre d'adjoints.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que c'est au conseil municipal de déterminer le nombre d'adjoints sans que celui-ci ne puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de 4 adjoints.

Le maire propose que le nombre soit fixé à 4 (quatre).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide la création de 4 postes d'adjoints.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Michel LE ROUX.

